



### Foyer les Colverts A.S.B.L

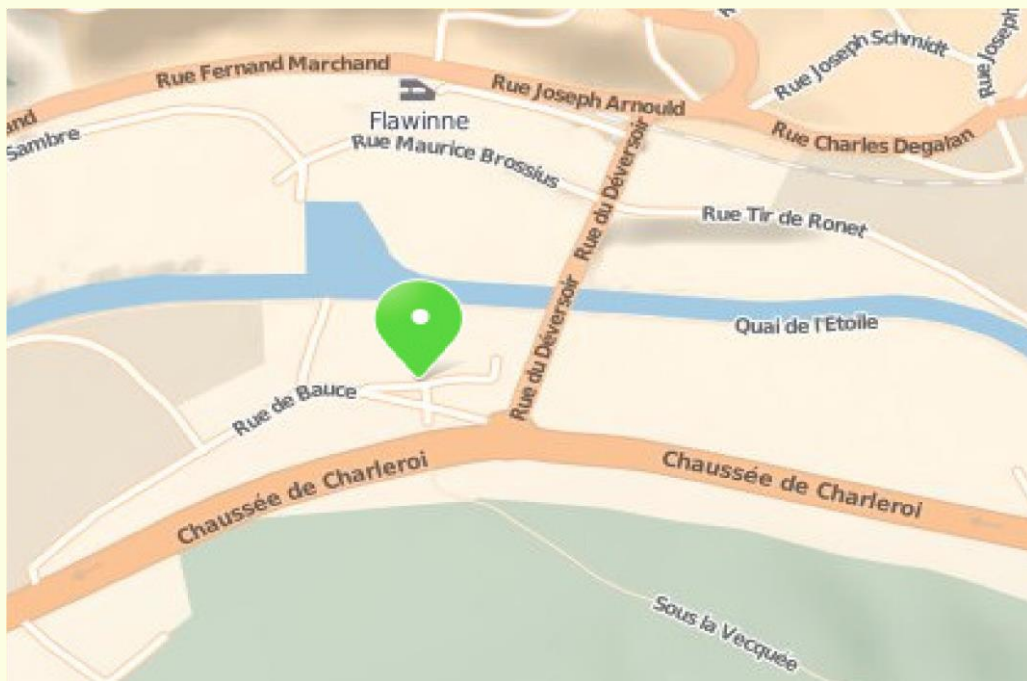
Rue de la vieille croix 11  
5020 Malonne ( Bauce)  
081/ 22 25 70



FOYER  
**LES COLVERTS**

SERVICE RÉSIDENTIEL GÉNÉRAL

### REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR





## Ta santé

Si tu es confrontée à un problème de santé, tu peux en parler à l'éducateur de ton choix qui t'aidera à le prendre en charge, mais il est de ta responsabilité d'en parler et de suivre sérieusement les indications qui te seront données.

Le choix du médecin, du dentiste, ... est libre. Madame Gaëtane LADRIER, notre médecin, est seulement imposée pour la visite d'entrée.

## Ton argent de poche

C'est auprès de ton éducatrice référente que tu iras chercher ton argent de poche et d'habillement, du moins au début. Plus tard, si tout va bien, tu auras un compte bancaire. Attention. Toute somme d'argent que tu reçois, tu dois la justifier (sauf l'argent de poche).

## Ta famille

A côté de ta vie aux Colverts, nous attachons une grande importance à tes relations familiales. Notre désir est de chercher à maintenir les contacts avec ta famille, si c'est possible et à améliorer les relations entre vous. On peut, si vous le désirez, vous soutenir dans vos difficultés. Sans vous, on ne peut pas grand-chose. Nous respecterons toujours l'histoire de ta famille et votre volonté mais agirons en priorité dans ton intérêt. Si tu dépends du S.A.J., nous ne prendrons aucune décision importante sans l'accord de tes parents (délogement – rythme des week-ends, séjours à l'extérieur...)

Si tu dépends du SPJ, nous souhaitons également rencontrer tes parents pour les informer de ton évolution, créer un espace de confiance, les soutenir, les aider, entendre leur avis sur les décisions importantes qui te concernent, en concertation avec le directeur(trice) du SPJ.

Pendant ton séjour aux Colverts, nous construirons avec toi et tes proches, un projet. Ce sera, soit retourner vivre en famille avec ou sans notre aide, soit vivre en appartement supervisé. Si tu le désires, au-delà de ta majorité, nous pourrons aussi t'apporter notre aide.

**Tu viens de prendre connaissance, dans les grandes lignes, du fonctionnement du foyer. Tu es la bienvenue parmi nous !**

**Tu as entre 14 et 18 ans. Tu vis actuellement de grosses difficultés familiales ou autres. Tu as peut-être vécu des maltraitances. Tu te sens peut-être découragée, révoltée, perdue dans un nouvel environnement qui ne fait peut-être pas attention comme tu le voudrais à ton malaise. Tu manques de confiance en toi.**

## Respect

Aux Colverts, tu vas rencontrer des jeunes, qui, comme toi, vivent ou ont vécu des situations difficiles ; malgré ce point commun, ces jeunes sont différentes de toi. Toutes les jeunes filles sont engagées dans un processus de formation ou d'occupation. Elles pourront avoir une situation familiale, une couleur de peau, des préoccupations, des réactions, des loisirs, des convictions religieuses, des centres d'intérêt qui ne sont pas les tiens. Certaines t'apparaîtront sympathiques, d'autres pas. Et pourtant, il te faudra vivre avec elles durant plusieurs mois. Il te faudra apprendre à écouter les autres, à les respecter, à tenir compte de leur présence. Tu entres dans une maison où la valeur de vie la plus fondamentale est le RESPECT, de toi-même, des autres, et des choses qui t'entourent. Seul le respect peut conduire au respect. Il aide à grandir et à trouver du bonheur.

## L'équipe

Tu rencontreras également des adultes, des éducateurs: Claire, Claudia, Rita, Jennifer, Gaele, Amélie, Elise, Eléonore.

Mathilde est coordinatrice pédagogique. Frédérique est coordinatrice. Aurélie est psychologue. Pascale est assistante sociale; Ludivine Montfort est la directrice ; Agnès entretient les locaux communs ; Aurore a la fonction d'économiste diplômée. Cédric s'occupe également du jardin et des réparations dans le bâtiment. Comme tu attends du respect de leur part, tu devras les respecter eux et leur travail.

Ensemble, tous ces adultes travailleront à ton intérêt, ce qui veut dire qu'ils seront parfois amenés à te demander des efforts que seule tu n'aurais peut-être pas pu fournir

## Les lois de notre maison

Nous ne tolérerons jamais qu'une jeune fille commette des actes de violence envers elle-même ou autrui, qu'elle se mette ou mette les autres dans des situations présentant un danger physique ou moral (bagarres, fugues, drogue, vols, brassages,...).

Ce sont les LOIS de notre maison. Elles sont les mêmes que celles de la société. Même si tu peux avoir une relation sentimentale, il est strictement interdit d'avoir des relations sexuelles dans la propriété du service et pour des raisons sérieuses de sécurité, de fumer

dans la maison. Un fumoir est mis à la disposition des fumeurs, à l'extérieur du bâtiment. Ces lois, s'appliquent aux adultes et aux jeunes. Personne ne peut les remettre en cause mais on peut en parler. Aussi, tout objet de valeur doit être communiqué à la Direction. Le non-respect d'une loi entraîne une réaction immédiate de l'équipe et certaines conséquences. La plus grave et heureusement rare, peut-être une remise en question de ta place aux Colverts

## Les réunions

Autant que possible, des réunions avec ta famille et l'autorité de placement, seront organisées régulièrement pour évaluer avec toi ton évolution et fixer ensemble de nouveaux objectifs. Une première réunion de synthèse (la réunion topo) se fera environ huit semaines après ton arrivée et puis, tous les six mois. Même si c'est ton éducateur « référent » qui assistera à ces réunions et les préparera avec toi, tu gardes la liberté de parler de ce qui te préoccupe avec qui tu veux. C'est au cours de la réunion de synthèse que les objectifs seront revus. Si le besoin s'en fait ressentir, nous pouvons provoquer des réunions entretemps. Tu peux aussi en demander.

Même si nous insistons le plus sur le respect de soi et des autres, il est important de comprendre que pour donner à quinze jeunes qui ont chacune des désirs, des habitudes différentes, une vie communautaire harmonieuse, des règles de vie communes s'imposent. Tu en apprendras vite les détails surtout de vive voix, notamment lors des réunions de groupe que nous organisons régulièrement.

## Les horaires

L'horaire en constitue une partie. Par exemple, te lever à l'heure pour l'école ou l'apprentissage suppose que tu te sois couchée suffisamment tôt... (22 H 30). A 22 H 00, le calme s'impose.

## Ta scolarité

L'absence d'une certaine discipline de vie est tout à fait contraire à la pratique d'une activité scolaire ou d'une formation professionnelle.

Or, l'un des buts de ton séjour ici est de te faire acquérir une indépendance suffisante pour que tu puisses t'organiser et te prendre en charge. C'est aussi dans ce but que nous te demanderons de participer régulièrement à la préparation du souper, de repasser ton linge, de rendre des services, d'entretenir ta chambre...

Ta scolarité s'effectue dans un établissement de la ville. Un temps d'étude est prévu l'après quatre heures, dans ta chambre ou dans la salle d'étude. En fonction de tes difficultés, tu peux demander de l'aide aux éducateurs disponibles. Nous exigeons des jeunes scolarisées qu'elles prennent leur travail au sérieux et qu'elles fournissent les efforts nécessaires pour obtenir un résultat positif en fonction de leurs capacités. Comme tu le vois, tu as des droits mais tu as aussi des devoirs.

## Ta chambre

Tu as la chance de pouvoir disposer d'une chambre personnelle ; c'est ton domaine privé, respecte-le. Tu en as la clé. Attention de ne pas la perdre ! Cependant, les adultes doivent toujours pouvoir y entrer pour raison de sécurité et pour vérifier si tu l'entretiens régulièrement. Aucun apport de nourriture donc de vaisselle, ni de médicament ne peut y être fait et, pour une raison évidente de sécurité, il est absolument interdit d'y fumer. Un état des lieux sera effectué à ton arrivée et lors de ton départ.

## Tes loisirs

L'organisation de ton temps libre, au foyer, devrait te procurer du plaisir ; elle peut également faciliter les relations amicales au foyer et à l'extérieur. C'est la raison pour laquelle nous t'encourageons à choisir une activité sportive ou culturelle à l'extérieur des Colverts. Pendant les vacances, tu devras trouver une occupation, un stage sportif ou autre ou un job d'étudiant ou travailler au moins quinze jours (deux semaines).

## Les repas

Comme le sport, une certaine hygiène de vie peut t'aider à t'épanouir. Par exemple, nous insistons pour que chacune arrive à l'heure aux repas et respecte le calme nécessaire pour en faire un moment détendu et chaleureux. Demande à tes parents, copains, copines, de ne pas sonner pendant le repas du soir et durant l'étude. Le GSM est autorisé mais sera rendu à l'éducateur durant l'étude, le repas du soir et pour la nuit. De cette manière, votre attention sera focalisée sur ce que nous attendons de vous, sur votre participation à la vie en groupe et vous permettra également de passer la nuit en toute quiétude. Tu peux recevoir des visites le mercredi après-midi et les week-ends. Le visiteur devra respecter les habitudes de vie de la maison.